



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Continuité pédagogique : le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et La Poste mobilisés pour maintenir le lien avec les élèves et leurs familles

Paris, le 27 avril 2020

Dans le contexte d'urgence sanitaire lié au coronavirus et alors que tous les établissements de l'enseignement agricole technique n'accueillent plus d'élèves, d'apprentis ou de stagiaires de la formation continue depuis le 16 mars, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et La Poste ont noué un partenariat, afin de garantir aux élèves en situation de déconnexion numérique la continuité du service public de l'éducation, en France métropolitaine et en Outre-mer.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et La Poste, accompagnée par sa filiale numérique Docaposte lancent une opération permettant aux élèves en situation de déconnexion numérique de recevoir des devoirs par courrier postal grâce au dispositif « Devoirs à la maison ».

Le dispositif « Devoirs à la maison » poursuit trois objectifs :

- assurer une transmission hebdomadaire des devoirs préparés par les professeurs aux parents d'élèves des lycées agricoles qui n'ont pas d'accès aux outils numériques ;
- proposer la gratuité du retour postal des devoirs réalisés par les élèves ;
- numériser les devoirs réalisés afin de permettre leur diffusion dématérialisée et leur consultation par les professeurs concernés

A partir de lundi 27 avril, chaque établissement d'enseignement agricole, pourra se connecter à la plateforme développée par Docaposte et ainsi déposer les devoirs qui seront imprimés, mis sous plis et adressés, par courrier postal, aux familles identifiées.

Contacts presse

Service de presse de Didier Guillaume
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Groupe La Poste
Service de presse
service.presse@laposte.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
[@Agri_Gouv](https://twitter.com/Agri_Gouv)

